



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

1- L'association a pour objet :

- de maintenir et d'inciter à l'installation des fermes de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

2- L'adhésion annuelle de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau et [bulletin d'adhésion](#) à Bernadette Faligant, 21 lotissement les moulins Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion.

3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.

5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.

6- Lieu et jour de distribution : le jeudi de 18h30 à 19h30 au terrain de boules rue du Pont Caroline à Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

Il vous est demandé un **engagement ferme de réservation pour chaque contrat.**

Défaut d'engagement : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet : <https://www.amap-goutte-eau.fr/>



AMAP DE LA GOUTTE D'EAU

Contrat farine 2023 2024

2

Page à conserver par le consommateur

TERMES DU CONTRAT 2020-2021:

L'EARL TOUCHET- MARTIN de Brain sur l'Authion vous propose des farines écrasées sur meule de pierre produites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique (N° de certification Bureau Veritas : AB n°3586-66308 FR BIO 10)

- Farine de blé demi-complète
- Farine de Seigle demi-complète
- Farine de Sarrasin.
- Farine de petit épeautre engrain
- Farine de grand épeautre (non hybridé)

En fonction de la récolte, le producteur peut faire appel ponctuellement à des collègues bio pour compléter le volume de grains.

	Blé demi complet			Seigle demi complet			Sarrasin			Petit épeautre engrain		Grand épeautre non hybridé		
Poids	2KG	5KG	20KG	1KG	2KG	5KG	1KG	2KG	5KG	1KG	5KG	1KG	2KG	5KG
Prix du sac	4,10 €	10,25 €	35,28 €	2,05 €	4,10 €	10,25 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €	4,70 €	23,50 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €

Contrat et Règlement :

Le contrat est à lire et remplir le **feuillet N°3 à imprimer en deux exemplaires**.

Le règlement se fera par **deux chèques (un par semestre avec la somme exacte)** à établir à l'ordre de : **EARL TOUCHET MARTIN** .

Le(s) Chèque(s) et le feuillet N°3 du contrat (en deux exemplaires) sont à remettre à l'un des tuteurs ou à envoyer par la poste à :

Marie Claude Boistault
333 chemin de la petite forêt
Andard
49800 Loire Authion
☎ 06 78 94 70 25 ✉ ericmc.boistault@laposte.net

ou

Jérôme Belouard
16 rue le bas chemin
La Bohalle
49800 LOIRE-AUTHION
06 72 24 78 64 ✉ beljer@free.fr



Contrat farine 2023 2024

Cette feuille est à remplir lisiblement et à imprimer en **2 exemplaires** (Un exemplaire pour le producteur et un pour le tuteur)

A remettre à la tutrice ou au tuteur accompagné du règlement.

PRODUCTEUR :

EARL TOUCHET- MARTIN
26 Rue Grand' Maison – Brain/Authion
49800 LOIRE AUTHION
Tél : 07 69 95 49 12
fermedefrancois@gmail.com



: [lafermedefrancois](https://www.facebook.com/lafermedefrancois)

CONSOMMATEUR :

Nom
Adresse



COMMANDE DE LA FARINE															
	Blé demi complet			Seigle demi complet			Sarrasin			Petit épeautre engrain		Grand épeautre non hybridé			Total
Poids	2KG	5KG	20KG	1KG	2KG	5KG	1KG	2KG	5KG	1KG	5KG	1KG	2KG	5KG	
Prix du sac	4,10 €	10,25 €	35,28 €	2,05 €	4,10 €	10,25 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €	4,70 €	23,50 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €	
05/10/2023															
07/12/2023															
01/02/2024															
Total semestre 1															
04/04/2024															
06/06/2024															
05/09/2024															
Total semestre 2															

Rappel : un chèque par semestre avec la somme exacte pour chaque semestre, ou un seul chèque si le montant annuel est inférieur à 20€

Signature producteur

Date et signature du consommateur

Je soussigné(e),.....déclare accepter les termes des généralités exposées en page 1, ceux du contrat et être à jour de ma cotisation 2023, cotisation que je renouvellerai en décembre 2023 pour l'année 2024



AMAP DE LA GOUTTE D'EAU

Contrat farine 2023 2024

Récapitulatif de la commande à conserver par le consommateur

COMMANDE DE LA FARINE															
	Blé demi complet			Seigle demi complet			Sarrasin			Petit épeautre engrain		Grand épeautre non hybridé			Total
Poids	2KG	5KG	20KG	1KG	2KG	5KG	1KG	2KG	5KG	1KG	5KG	1KG	2KG	5KG	
Prix du sac	4,10 €	10,25 €	35,28 €	2,05 €	4,10 €	10,25 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €	4,70 €	23,50 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €	
05/10/2023															
07/12/2023															
01/02/2024															
Total semestre 1															
04/04/2024															
06/06/2024															
05/09/2024															
Total semestre 2															

Rappel : un chèque par semestre avec la somme exacte pour chaque semestre, ou un seul chèque si le montant annuel est inférieur à 20€